Commune des Avirons

Extrait N° 5 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 23 septembre 2011

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le **16 juin 2011** et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **25**.

Le Maire,

MAIRIE DES AVIRONS ★★ ILE DE LA REUNION ★★

L'an deux mil onze, le vingt trois septembre à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur** Michel **DENNEMONT, Maire.**

Présents : M. MONDON René - Mme Line Rose BAILLIF – Mme ZETTOR Jacqueline - M. LESQUELIN Jean Hugues – Mme LUCAS Roseline- M. ESCHYLE Gilles – Mme MEZINO Sylvaine - M. BENARD Alex – Mme HEBERT Monique – M. Lucien RIVIERE - Mme MARCHAND Gladys - Mme LAMOLY Viviane – M. SERMANDE Jean-Pierre - Mme RIVIERE Suzette - Mlle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle – M. FRINGUE Mikaël - RIVIERE Raphaël – Mme Liliane BARET – M. Vincent CLOTAGATIDE – Mme Colette CADERBY – M. Eric FERRERE - M. GRONDIN Jacki –M. Michel REMY.

Absent : M. Jean-Daniel DENNEMONT

Procuration : Mme Marie-Josée JULLIEN a donné mandat à Mme Roseline LUCAS – **M. Ricardot BADER** a donné mandat à M. René MONDON – **Mme Fernande BETON** a donné mandat à M. Eric FERRERE.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de **M. Vincent CLOTAGATIDE** comme **secrétaire de séance.** Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, M. CLOTAGATIDE est désigné pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 5 / Adoption du budget supplémentaire 2011
- Compte principal

Le budget supplémentaire **–Compte principal- pour l'exercice 2011** est arrêté à la somme de **2 642 221.44 €** tant en dépenses qu'en recettes et se présente comme suit en balance générale :

	Recettes : 2 642 221.44	**Dépenses : 2 642 221.44**
Fonctionnement	1 047 073.44	1 047 073.44
Investissement	1 595 148.00	1 595 148.00

Ce budget supplémentaire comporte :

1) les restes à réaliser de l'exercice 2010, soit :

<u>En section d'investissement</u> :

. Dépenses : + 2 279 193
. Recettes : + 1 407 174

<u>En section de fonctionnement</u> :

. Dépenses : Néant
. Recettes : Néant

2) la prise en compte des résultats affectés de l'exercice 2010 et les inscriptions nouvelles, soit :

<u>En section de fonctionnement</u> :

<u>Les recettes</u> se chiffrent à **+ 1 047 073.44 €** , soit :

Chap. 002 – Résultat de fonctionnement reporté :	+ 938 649.37
Chap. 73 – Impôts et taxes	+ 50 830.07
Chap. 74 – Dotations et participations :	+ 46 405.00
Chap. 77 – Produits exceptionnels	+ 4 477.00
Chap.042 – Opération d'ordre de transferts	+ 6 712.00

<u>Les dépenses</u> représentent **+ 1 047 073.44 €** , soit la répartition suivante :

Chap. 011 – Charges à caractère général :	+ 856 599.44
Chap. 012 – Charges de personnel :	+ 15 000.00
Chap. 65 – Autres charges de gestion courante (dont 144 000 de subvention aux associations)	+ 163 000.00
Chap. 66 – Charges financières :	+ 9 000.00
Chap. 67 – Charges exceptionnelles	+ 3 474.00

En section d'investissement :

Pour les recettes : + **187 974.00 €** soit :

Chap. 13 – Subvention d'investissement :	- 924 265.00
Chap. 16 – Emprunts	+1 357 000.00
Chap. 024 – Produits de cession	- 1 129 600.00
Chap. 10 – Réserves	+ 643 334.74
Chap. 001 – Solde d'exécution reporté	+ 241 504.26

Pour les dépenses : **- 684 045.00 €** qui se répartissent comme suit :

Chap. 20 – Immobilisations incorporelles :	+ 36 500.00
Chap 204- Subvention d'équipement	+ 78 000.00
Chap. 21 – Immobilisations corporelles :	+ 197 743.00
Chap. 23 – Immobilisations en cours :	- 1 003 000.00
Chap. 040 – Opérations d'ordre de transferts entre sections	+ 6 712.00

Le conseil municipal est invité à :

=> fixer le niveau de vote du budget
=> se prononcer sur le budget proposé
=> se prononcer sur les subventions.

Le conseil municipal, après examen du document budgétaire et après avoir entendu les explications techniques du Maire quant au contenu du budget délibère et :

=> A l'unanimité, décide de voter le budget au niveau du chapitre, tant pour la section de fonctionnement (à l'exception de l'article spécialisé 65748) que pour la section d'investissement

=> A la majorité absolue **(5 abstentions : M. Jacki GRONDIN, M. Eric FERRERE, M. Michel REMY, Mme Colette CADERBY et par procuration Mme Fernande BETON)** adopte les différents chapitres tels que proposés ci-dessus, tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement.

=> A l'unanimité, le conseil municipal décide d'attribuer les montants suivants par association :

Comité des Fêtes	6 000
A.E.T.A.	1 500
Association ADAC	1 000
Club Les Amis	500
A.S.C.A	1 000

Jeunesse Sportive et Culturelle du Tévelave	4 000
Club Bouliste des Avirons	400
Association Culturelle du Tévelave	300
ASPT	1 800
Association SUIVANOU	6 500
(M. Lucien RIVIERE, quitte la salle au moment du vote)	
Amicale Fitness Avirons	500
(Mme Suzette RIVIERE quitte la salle au moment du vote)	
FCA	85 000
(M. Alex BENARD et Mme Isabelle CADAS quittent la salle au moment du vote)	
USDT	4 000
(M. J. Hugues LESQUELIN et M. Gilles ESCHYLE quittent la salle au moment du vote)	
Tennis Club les Avirons	500
Avirons Foot Vétérans	1 000
Hockey Club	300
AVIRONS JEUNES	16 000
AVIRONS ATHLETISME	2 000
Association LACS	7 000
Association GYM AVIRONS	200
A.D.T	1 500
ET VIE DANSE	1 000
Association FARFAR	2 000

En conséquence, le **Budget Supplémentaire 2011 –Compte principal-** est arrêté comme suit en balance générale :

	Recettes : 2 642 221.44	**Dépenses : 2 642 221.44**
Fonctionnement	1 047 073.44	1 047 073.44
Investissement	1 595 148.00	1 595 148.00

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

MAIRIE DES AVIRONS ★ ILE DE LA REUNION ★